



Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection du conseil de quartier Saint-Roch, tenue le 27 octobre 2022, à 18 h 30, au YMCA, 500 rue Dupont, salle RC14 et par vidéoconférence

PRÉSENCES

M. Louis-H. Campagna	Président (2023)
M. Jean-Baptiste Coubès	Administrateur (2024) (en ligne)
M ^{me} Frédérique Lavoie	Administratrice (2023)
M. Samuel Roy	Administrateur coopté (2023) (en ligne)
M ^{me} Francine Tremblay	Administratrice (2024) (en ligne)
M ^{me} Raymonde Langlois	Administratrice cooptée (2023)

ABSENCES

M. Simon Gauthier	Secrétaire (2024)
M. Napoléon Woo	Administrateur (2023)
M ^{me} Jessica Desjardins	Trésorière (2024) (démissionnaire)
M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur (membre non-votant)

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée dont une personne par vidéoconférence.

ORDRE DU JOUR

22-AS-01 Ouverture de l'assemblée	18 h 30
22-AS-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 32
22-AS-03 Élection pour 2 postes réservés aux femmes	18 h 35
22-AS-04 Levée de l'assemblée	18 h 45

PROCÈS-VERBAL

22-AS-01 Ouverture de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Raymonde Langlois, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Samuel Roy, IL EST RÉSOLU d'ouvrir l'assemblée spéciale d'élection du conseil de quartier de Saint-Roch à 18 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

22-AS-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION DE M^{me} Frédérique Lavoie DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Raymonde Langlois, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale d'élection du 27 octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité.

22-AS-03 Élection pour 2 postes réservés aux femmes

Appel de candidatures

M^{me} Jessica Desjardins n'étant plus résidente du quartier, elle a fait part par courriel de sa démission du conseil d'administration. Il y a donc deux postes vacants réservés aux femmes en élection.

M. Leclerc mentionne que deux candidatures pour les postes vacants ont été déposées et déclarées conformes, soit celle de M^{me} Raymonde Langlois, actuellement administratrice cooptée et celle de M^{me} Rose Pichette qui s'était portée candidate à l'assemblée générale annuelle du 28 avril 2022.

M. Leclerc fait un dernier appel de candidature auprès des personnes présentes. Aucune personne ne se montre intéressée.

Présentation des candidates – s.o.

Scrutin le cas échéant et dépouillement

En l'absence d'autres candidates et le nombre de candidates étant égal au nombre de postes à combler, M. Leclerc déclare que les candidates sont élues par acclamation.

Annnonce des résultats et tirage au sort des mandats

M. Leclerc indique qu'il y a deux mandats disponibles soit un mandat d'un an se terminant en avril 2023 et un mandat de deux ans prenant fin en avril

2024. M^{me} Pichette s'offre pour prendre le mandat d'un an. M^{me} Langlois accepte le mandat de deux ans.

22-AS-04 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 18 h 35. Une assemblée régulière du conseil de quartier suit immédiatement la présente assemblée spéciale.